

Soixantième anniversaire de l'entrée du Japon aux Nations unies



Le Premier ministre Shinzo Abe prononce un discours, lors du débat général de la 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU (29 septembre 2015). ©UN Photo/Kim Haughton

L'Organisation des Nations unies (ONU) a été fondée en 1945, aussitôt après la Seconde Guerre mondiale, avec la ferme intention d'empêcher le retour de la guerre. Le Japon a été admis à l'ONU onze années plus tard, en 1956, et depuis il n'a pas cessé de soutenir son action sur le plan international, dans divers domaines.

L'ordre mondial mis en place par la guerre froide a disparu, mais la communauté internationale est à présent confrontée à de nouveaux défis, entre autres la multiplication des conflits régionaux et ethniques, la pauvreté, le développement durable, le changement climatique et le respect des droits de l'homme. Elle doit faire face à ces problèmes en s'appuyant de son mieux sur le caractère universel, les compétences et la légitimité de l'ONU.

Pendant une trentaine d'années, le Japon a été l'État membre

qui a versé la contribution la plus élevée au budget ordinaire de l'ONU, après les États-Unis. Mais l'engagement de l'Archipel ne se limite pas à une participation financière. Il a en effet joué un rôle de premier plan dans différentes instances et apporté une aide non seulement intellectuelle mais aussi en termes de personnel.

L'année 2016 coïncide avec le 60^e anniversaire de l'entrée du Japon aux Nations unies. Tokyo va profiter de l'occasion pour s'engager encore plus activement dans différents secteurs centrés sur les trois piliers de l'ONU que sont la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement, et ce, en collaboration étroite avec les autres pays impliqués.

En janvier 2016, le Japon a été élu une onzième fois membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, pour une durée de deux ans. Aucun autre État membre n'a occupé cette place à autant de reprises. Au sein de cet organe, le Japon prend une part active au règlement d'un grand nombre de problèmes concernant la paix et la sécurité, y compris la consolidation de la paix en Afrique, un thème sur lequel il a organisé un débat public au mois de juillet, pendant qu'il assurait la présidence du Conseil de sécurité.

La sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI) s'est déroulée à Nairobi, au Kenya, les 27 et 28 août 2016. Le Japon a ouvert les débats de cette manifestation coorganisée par l'Organisation des Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et la Commission de l'Union africaine (AUC). Vu les résultats donnés par la TICAD VI, le Japon entend œuvrer encore davantage en faveur de la croissance et du développement de l'Afrique.



Mamoru Shigemitsu, ministre des Affaires étrangères du Japon, regarde le drapeau japonais s'élever sur un mât de l'ONU, au moment de l'admission de son pays aux Nations unies (19 décembre 1956). ©UN Photo



Hisanaga Shimazu, consul général du Japon à New York, remet la candidature de son pays à l'ONU (23 juin 1952). ©UN Photo/Marvin Bolotsky



Après l'admission de leur pays à l'ONU, les représentants du Japon sont invités à rejoindre leur siège (18 décembre 1956). ©UN Photo/AF (ci-contre)

Le rôle joué par le Japon à l'ONU

Domaine	Exemples de contribution du Japon	
Conseil de sécurité de l'ONU	Élu à onze reprises en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité. Joue un rôle de premier plan dans l'adoption de résolutions en réponse à des problèmes de sécurité mondiale et régionale, y compris les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord.	
Résolution des conflits et consolidation de la paix	Participation à des opérations de maintien de la paix notamment au Cambodge, au Timor oriental, à Haïti et au Soudan du Sud.	
Désarmement et non-prolifération	En tant que seul et unique pays à avoir subi des bombardements atomiques, le Japon soumet régulièrement à l'Assemblée générale de l'ONU un projet de résolution sur l'élimination des armes nucléaires – adopté chaque année depuis 1994 – pour une action concertée en faveur d'un monde sans armes nucléaires. Il joue également un rôle majeur dans les consultations au niveau mondial sur le désarmement et la non-prolifération des armes, y compris conventionnelles.	
Réforme du Conseil de sécurité	A formé avec l'Allemagne, le Brésil et l'Inde, le Groupe des Quatre (G4) qui œuvre pour un Conseil de sécurité plus légitime, plus représentatif et plus efficace.	
Réponse aux problèmes d'envergure mondiale	Développement	En mettant l'accent sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui devaient être réalisés à la fin de l'année 2015, y compris l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, le Japon a contribué activement à la réalisation des OMD notamment grâce à un recours efficace à l'aide publique au développement (APD) dans le cadre d'accords bilatéraux ou d'organisations internationales. Contribue à l'application des objectifs de développement durable (ODD), au niveau à la fois national et international.
	Sécurité humaine	Soutient la mise en place et le fonctionnement du Fonds des Nations unies pour la Sécurité humaine et participe sous la forme d'une aide non-remboursable à des projets locaux contribuant à la sécurité humaine.
	Aide humanitaire	Fournit de l'aide humanitaire aux réfugiés, aux personnes déplacées internes et aux populations affectées par des catastrophes.
	Secours aux sinistrés	Déploie les équipes japonaises de secours aux sinistrés, y compris des unités des Forces d'autodéfense japonaises.
	Réduction des risques de catastrophe	Encourage l'intégration de la réduction des risques de catastrophe (RRC) qui implique la prise en compte de la RRC à toutes les étapes du développement.
	Changement climatique	A annoncé des mesures de participation ; a consenti d'importants efforts en vue de l'adoption de l'Accord de Paris.
Protection et promotion des droits de l'homme	Prend des initiatives en faveur du droit international des droits de l'homme, y compris le dépôt de projets de résolution sur la situation des droits de l'homme dans la République populaire démocratique de Corée, sur l'élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et de leur famille, et sur la situation des droits de l'homme au Cambodge.	
Réformes budgétaire et administrative	A facilité, en tant que contributeur financier majeur, l'amélioration de l'efficacité budgétaire de l'ONU grâce à des consultations au sein de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies.	



1 | 2 | 3

1. Marcela Temple Seminario, épouse du secrétaire général de l'ONU Javier Pérez de Cuéllar, revêtu d'un kimono (3^e à partir de la droite). Elle est entourée de membres de la Mission culturelle japonaise du kimono venus présenter l'art du kimono japonais à l'ONU (4 avril 1982). ©UN Photo/Milton Grant 2. Yoshiaki Fukuori (à droite), membre du conseil municipal de Nagasaki, donne des explications à Javier Pérez de Cuéllar (au centre), secrétaire général de l'ONU, lors d'une exposition sur le désarmement. Également présents : Yasushi Akashi, secrétaire général adjoint à l'information de l'ONU, (à gauche) et Shintaro Abe, ministre des Affaires étrangères du Japon (2^e en partant de la gauche) (28 septembre 1983). ©UN Photo/Yutaka Nagata 3. Fumio Kishida, ministre des Affaires étrangères du Japon, préside le débat public du Conseil de sécurité de l'ONU sur « la consolidation de la paix en Afrique » (28 juillet 2016). ©UN Photo/JC McIlwaine